



## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

### **Pour diffusion immédiate**

#### ***Déception pour Rikitik, mais poursuite des objectifs***

**Rimouski, le 30 janvier 2013** – Dans le cadre du concours Fonds communautaire Aviva, le projet «La robotique contre le décrochage scolaire» présenté par l'enseignant en sciences et technologie de l'école Paul-Hubert, monsieur Daniel Carré, n'a malheureusement pas remporté le grand prix tant espéré de 50 000 \$. Après avoir raté la finale de peu l'an dernier, le projet avait réussi, cette fois-ci, à se tailler une place parmi les finalistes en s'assurant d'une bourse de 5 000 \$.

L'objectif du projet est d'accroître l'intérêt des jeunes, surtout des garçons, vis-à-vis les sciences et la technologie leur donnant ainsi un intérêt supplémentaire de persévérer dans leurs études et pour ce, faire l'acquisition de matériel spécialisé en robotique pédagogique.

« Je suis déçu d'apprendre que nous n'avons pas été désignés lauréat, mais le projet est toujours d'actualité et le besoin urgent de freiner le décrochage scolaire fera toujours partie de mes préoccupations et de celles de mon milieu. Je tiens à remercier les 2 800 supporteurs qui ont appuyé le projet lors de la période de votation », déclare M. Carré.

Les entreprises de la région et tout individu sensible à l'atteinte de nos objectifs peuvent contribuer au soutien et au succès de cette initiative en effectuant un don à la fondation de l'école Paul-Hubert avec mention « projet robotique ». Un reçu pour crédit d'impôt sera remis pour tout don de 10 \$ et plus. Monsieur Carré précise que, pour tous les dons de 500 \$ et plus, le nom ou le logo du donateur pourra obtenir une bonne visibilité lors de la compétition de robotique FIRST, au festival de robotique de Montréal, du 14 au 16 mars prochain. Lors de cet événement, plus d'une trentaine de jeunes du club de sciences Rikitik tenteront de remporter la finale leur assurant par le fait même une participation à la nationale, à St-Louis, au Missouri.

-30-



Pour tout renseignement, vous pouvez joindre monsieur Carré à l'adresse courriel suivante :

[daniel.carre@csphares.qc.ca](mailto:daniel.carre@csphares.qc.ca)

Pour tout don, vous vous adressez à :  
Fondation de l'école Paul-Hubert (*projet robotique*)  
250, boulevard Arthur-Buies  
Rimouski (Québec) G5L 7A7

Source : Jocelyn Michaud  
Directeur de l'école Paul-Hubert  
418 724-3439

### **À propos de la Commission scolaire des Phares**

La Commission scolaire des Phares couvre le territoire des municipalités régionales de comtés de La Mitis et de Rimouski-Neigette. Elle offre des services à près de 10 000 élèves, jeunes et adultes. La Commission scolaire des Phares joue un rôle de premier plan en matière d'éducation. Elle intervient au préscolaire, au primaire et au secondaire, en formation professionnelle, en formation des adultes et offre également un service d'aide aux entreprises en plein essor. Par la mise en œuvre quotidienne de sa mission, la Commission scolaire des Phares favorise l'accès au savoir et à la culture, contribue au rehaussement du niveau scientifique, culturel, spirituel et professionnel et assure la promotion de l'éducation. Le rôle de la Commission scolaire des Phares dans le développement régional en fait un rouage essentiel de la région bas-laurentienne.



[www.desforcesquisadditionnent.ca](http://www.desforcesquisadditionnent.ca)